

Votants : 81
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 30 novembre 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 11 décembre 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 10 décembre 2018

FINANCES ET FISCALITE – ZAC POLE SPORTS - CONVENTION N°2 D'AVANCE DE TRESORERIE AVEC DEUX-SEVRES AMENAGEMENT

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VÉDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Jean BOULAIS à Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Carole BRUNETEAU à Jérôme BALOGE, Christelle CHASSAGNE à Christine HYPEAU, Alain CHAUFFIER à Florent JARRIAULT, Marie-Chantal GARENNE à Dominique SIX, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Anne-Lydie HOLTZ à Rose-Marie NIETO, Agnès JARRY à Yamina BOUDAHMANI, Dominique JEUFFRAULT à Eric PERSAIS, Rabah LAICHOURE à Michel HALGAN, Simon LAPLACE à Florent SIMMONET, Jacqueline LEFEBVRE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain BAUDIN

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Pascal DUFORESTEL, Gérard GIBAUT (décédé), Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Jean BOULAIS, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 10 DECEMBRE 2018

FINANCES ET FISCALITE – ZAC POLE SPORTS - CONVENTION N°2 D'AVANCE DE TRESORERIE AVEC DEUX-SEVRES AMENAGEMENT

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Sur proposition du Président,

Vu la loi n°2005-809 du 20 juillet 2005 relative aux concessions d'aménagement,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, Vu les articles L.1523-2, L5211-5 III et L.5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, Vu la Convention Publique d'Aménagement, Vu la délibération du 21 novembre 2016 de la Communauté d'Agglomération du Niortais, définissant la compétence communautaire en matière de ZAE,

Vu la délibération du 20 novembre 2017 accordant une avance de trésorerie de 1,8 M€ à Deux-Sèvres Aménagement pour amoindrir les coûts de portage financier de l'opération,

Par délibération du 24 juin 2005, le conseil municipal de la Ville de Niort a approuvé la création de la ZAC Pôle Sports.

La loi NOTRe du 7 août 2015 a modifié la répartition des compétences entre un EPCI et ses communes membres notamment en matière de création, d'aménagement d'entretien et de gestion des zones d'activités économiques.

Ainsi, depuis le 1er janvier 2017, la Communauté d'Agglomération du Niortais exerce la compétence développement économique sur le territoire de la ZAC Pôle Sports concédée à la SEM Deux-Sèvres Aménagement.

Afin de financer le solde des travaux et des échéances d'emprunt en cours et limiter l'impact des frais financiers dans le coût total de l'opération liée au portage réalisé par DSA ; il est proposé de procéder au versement d'une avance de trésorerie d'un montant de 1,4 M€. Cette dernière sera remboursée par Deux-Sèvres Aménagement au fur et à mesure des ventes réalisées.

Il convient de rappeler que la CAN n'a pas repris l'engagement initial de verser par anticipation une subvention d'équipement de 2,406 M€ préférant porter elle-même le coût sous forme d'avance remboursable. A ce titre, une première avance de 2,5 M€ effectuée fin 2017 a fait l'objet d'un remboursement de 0,465 M€ en 2018 lié à la vente de terrain à Leroy-Merlin. Ce financement par la CAN limite les frais financiers de portage pesant sur l'opération.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Accorder une avance de trésorerie de 1,4 M€ à Deux-Sèvres Aménagement dans le cadre de l'opération Terre de Sports qui sera versée à la signature de la convention,
- Approuver la convention ci-jointe d'avance de trésorerie,

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20181210-C53-12-2018-DE
Date de télétransmission : 14/12/2018
Date de réception préfecture : 14/12/2018

- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les documents à intervenir.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 81
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué